

Commission : *Discipline*
Date : *28 juin 2023*

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	16 04 23	ISLE ESPAGNAC FCC	2 ans de suspension	Art. 8, 13.1 et 13.3 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 05 23	300€
D3	16 04 23	ISLE ESPAGNAC FCC	Suspension jusqu'au 31 mars 2024	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	03 07 23	-
D3	16 04 23	ISLE ESPAGNAC FCC	10 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 07 23	-
D3	16 04 23	ISLE ESPAGNAC FCC	6 matches de suspension	Art. 11 du Barème Disciplinaire	Joueur	03 07 23	-
D3	16 04 23	ANG. LEROY CS	6 matches de suspension	Art. 5 et 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 05 23	50€ avec sursis

Le Comité de Direction de la LFNA a fait appel pour ce dossier. Toutes les décisions prises par la Commission de discipline du District sont susceptibles d'être modifiées.

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#)

Le Président : **Pierre LARROUY**

Le Secrétaire : **Marcel BUISSON**